

Montpellier le 21 janvier 2021

Marie-Jeanne Verny
Professeure émérite des Universités
Présidente du CREO-Lengadòc
lengadoc@felco-creo.org

à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet : Réunion du Conseil Académique des langues régionales et des groupes de travail associés

Madame la Rectrice

Permettez-nous tout d'abord de vous présenter nos vœux pour 2021, en cette situation inédite et difficile marquée par une aggravation des conditions sanitaires qui a mobilisé et sollicité chaque jour tous les acteurs de l'Éducation nationale.

C'est bien la raison pour laquelle, depuis notre dernier contact au CALR du 1^{er} juillet 2020, le CREO n'a pas jugé opportun de reprendre contact avec vous au moment de la dernière rentrée.

Cependant, il s'est produit depuis lors un événement que nous appelions de nos vœux depuis de nombreuses années, à savoir la signature, le 15 novembre dernier, de la convention avec la Région Occitanie.

Parmi les éléments de cette convention, tels qu'ils nous ont été transmis par l'Office public de la Langue occitane (voir le document en ligne à l'adresse <https://www.ofici-occitan.eu/fr/adoption-de-nouvelles-conventions-avec-les-academies-de-toulouse-et-montpellier/>), nous relevons la volonté des signataires

- d'augmenter de 26% les effectifs d'élèves bilingues ;
- de renforcer la continuité des cursus de formation ;
- de faciliter le dialogue entre les services de l'Éducation nationale, les collectivités et les opérateurs associatifs ;
- de se doter de moyens pour accroître durablement le nombre d'enseignants d'ici 2022.

Nous saluons cette volonté, sur la foi de laquelle nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Rectrice,

- de bien vouloir convoquer un CALR permettant la mise en œuvre des objectifs de la convention
 - de bien vouloir convoquer les groupes de travail auxquels le CREO souhaite être associé.
- En effet, après avoir consulté largement ses adhérents des premier et second degré en charge de l'enseignement de l'occitan, le CREO a des propositions précises à faire, notamment en termes de moyens horaires et de postes.

L'enseignement de l'occitan a connu, ces dernières années, un repli inquiétant. Il devrait pouvoir commencer à se ranimer à la faveur des dispositions de la convention, à condition qu'elles s'inscrivent concrètement et à tous les niveaux, dans la préparation de la rentrée 2021.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

